

# COMMUNE DE TALLOIRES - MONTMIN



## COMPTE RENDU SOMMAIRE RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL lundi 6 Septembre 2021 – 20h00

L'an deux mille vingt et un

Le lundi 6 Septembre à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Savoyarde sous la présidence de M. Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :

Le 2 Septembre 2021.

Nombre de membres en exercice : 23 – Présents : 16 – Pouvoirs : 7 – Excusés : – Votants : 23

### Présents :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Sylviane WANDEROILD, Anne-Marie DUPONT, Emmanuel HUBER , Benoit RICHARD, François DELORT-LAVAL, Sylvie BESNIER, Christophe DUNOYER, Alban GOBERT, Alexandra FRARESSE, Bernard HOFFMANN, Jean-Paul COQUARD, Danielle ROCHET, Raphaël LYARET, Stéphane DUCLOS

### Procurations :

Magali SULPICE a donné pouvoir à Bettina GARBEROGLIO

Ségolène CAMUSET a donné pouvoir à Sylvie BESNIER

Stéphanie CORCY a donné pouvoir à Sylviane WANDEROILD

Brigitte NEMOZ a donné pouvoir à Alexandra FRARESSE

Bruno ASSELIN a donné pouvoir à François DELORT-LAVAL

Bernard FOUQUERE a donné pouvoir à Anne-Marie DUPONT

Olivier MOUZIN a donné pouvoir à Benoit RICHARD

Secrétaire de séance : Anne-Marie DUPONT

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour,**

### A l'unanimité

**-Approuve** le procès-verbal de la séance du 5 Juillet 2021

**-A été informé** des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations conformément à la délibération n° 34 du 25 mai 2020

**-Décide** de retirer de l'ordre du jour le projet d'état des lieux portant définition de l'alignement individuel et d'échange entre la collectivité et « l'immobilière Père Bise ».

-**Approuve** la sollicitation d'un géomètre afin de procéder à un bornage concernant l'échange entre la commune et Mr BASTARD-ROSSET Raphaël

-**Approuve** le projet de servitude de passage afin d'autoriser l'accès depuis le chemin de la Rochette, situé à Montmin, aux propriétés de Mme Vautier Chantal et M. Mme Favre-Félix Pierre et Monique.

-**Autorise** Mr le Maire à solliciter l'Etat pour le renouvellement de l'occupation temporaire du domaine public de la zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) situés sur la commune de Talloires, au lieu-dit « Le Vivier »

-**Autorise** Mr le Maire à signer une convention avec le Département pour l'aménagement d'un trottoir au lieu-dit « Les Granges ».

- **Autorise** Mr le Maire à modifier la convention de participation avec le Département pour l'aménagement « Les Esserts »

-**Autorise** Mr le Maire à signer une convention avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre des travaux de réfection de la statue de Berthollet

-**Approuve** la demande de transfert de la subvention CDAS 2018

-**Autorise** Mr le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF de Haute-Savoie pour le « Plan mercredi »

-**Accorde** une subvention d'un montant de 3 000€ aux Bestivités

**A l'unanimité moins une abstention**

- **Désigne** un membre du conseil municipal pour la prise de décision en matière d'autorisation du droit des sols conformément à l'article L 422-7 du code de l'urbanisme.

**A l'unanimité moins un contre**

-**Autorise** la mise en place du forfait mobilité durable

Le 8 Septembre 2021

Le Maire

Didier SARDA

